



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 06 juillet 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **PLOUFRAGAN (22)** à :

CETINOGLU Céline
LETOURNEUR Noémie
MAUGUIN épouse TANGUY Florence
PERRET épouse PODER Aurélie
ROBIN Julia
RUELLAND Justine
TARLET Elodie
THE Caroline

Fait à Paris, le 06 juillet 2016,
la présidente de jury,

Christelle DEGRELLE



La liste est publiée sous réserve d'erreur matérielle.